

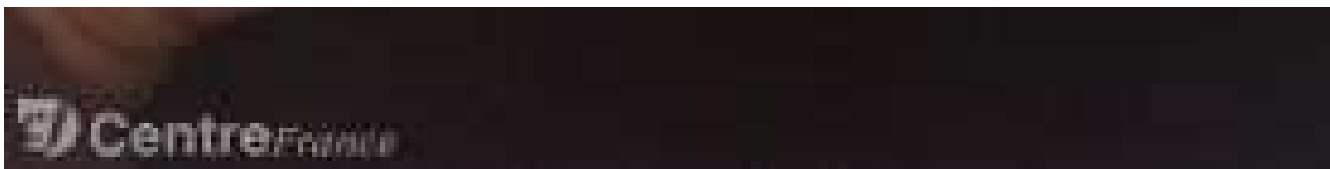
Vignoble

Le dispositif anti-grêle activé pour la 8e fois

SAINT-BRIS-LE-VINEUX ECONOMIE AGRICULTURE

Publié le 01/08/2017 à 16h31





Dans l'Auxerrois, les plus gros des grêlons avaient un diamètre d'un à deux centimètres. Comme ici, à Saint-Bris le Vineux. © G. Goisot

Quelques dégâts à Saint-Bris, Quenne, Venoy, Coulanges-la-Vineuse : le vignoble se sort plutôt bien de l'épisode d'orages grêligènes de la nuit.

La nuit a été agitée dans l'Yonne. Dans les domaines viticoles, bien peu ont fermé l'oeil. La succession de cellules orageuses qui a traversé le département à grand roulement de tonnerre a suscité bien des inquiétudes. Protégées par le dispositif anti-grêle mis en place au printemps dernier, les vignes ont plutôt bien vécu l'événement climatique.

"C'est la 8e fois que les générateurs sont activés, témoigne Guilhem Goisot, le référent départemental de l'Arelfa (Association régionale d'étude et de lutte contre les fléaux atmosphériques). On les a déclenchés lundi, vers 14 heures et ils ont fonctionné toute la nuit, jusqu'à mardi, 8 heures. Difficile de juger de leur efficacité. Mais on peut penser que le vignoble chablisien a été plutôt bien protégé car les grêlons étaient dilués. Du coup, les vignes ont fait face à pas mal de pluie tout au long de la nuit."





Concernant le vignoble de l'Auxerrois, la protection a moins bien joué. Le vigneron de Saint-Bris le Vineux en convient : "Il manque au dispositif anti-grêle quatre générateurs pour nous protéger. Nous n'avons encore trouvé personne en Puisaye, hors vignoble, pour activer le système. Les premiers gros grêlons, d'un diamètre d'un à deux centimètres, ont été enregistrés à Arcy-sur-Cure, Vermenton, Mailly avant de toucher Coulanges-la-Vineuse, Saint-Bris, Quenne, Venoy et de poursuivre vers Poilly-sur-Serein. Ce qui nous a sauvés, c'est l'absence de vent. Les billes sont tombées tout droit. A Saint-Bris, une grosse moitié du village a été touchée, entre 10 et 20% du vignoble. S'il y avait eu du vent, cela aurait plutôt été entre 50 et 90%. C'est donc un moindre mal."

Pour autant, Guilhem Goisot estime que les prochains jours seront déterminants. "La climatologie à venir va faire la différence. Si le temps s'assèche rapidement, la perte sera minime. A contrario, cela se compliquera si l'humidité perdure. La plupart des vignerons vont devoir être attentifs, essayer d'aérer les grappes en rognant ou en effectuant un léger effeuillage, suivre le développement des maladies." Si les prévisions de mercredi et jeudi tablent sur le retour du soleil, celles de vendredi sont moins favorables avec de nouvelles précipitations. "Dans le sud de la France, on attend un pic de chaleur jeudi, ce qui devrait nous donner une nouvelle remontée des orages", prévient le jeune vigneron de Saint-Bris.

Véronique Sellès

veronique.selles@centrefrance.com